

## **Règlement Championnat Jeunes par Équipes 2025-2026 CD73**

Le championnat jeunes est ouvert sur inscription libre à tous les joueurs et joueuses licenciés « compétition » ou « loisirs » (jusqu'à 599 pts - classement de début de phase) dans une association du comité, des catégories poussins-poussines à cadets.

### Article 1 : Article 1 : Formule des rencontres

- Équipes de deux joueurs en deux groupes, avec mixité garçons et filles : P/B et M/C.
- Possibilité pour chaque club d'engager **une équipe composée de trois joueurs dans chaque catégorie**, afin de permettre à tous de participer à la compétition.
- **Lorsque trois joueurs sont inscrits dans l'équipe :**
  - Deux joueurs sont désignés pour jouer les simples (A et B).
  - Le troisième joueur, non aligné en simple, est obligatoirement aligné en double.
- **Les équipes doivent être constituées uniquement de licenciés du même club.**
- Les deux joueurs d'une équipe sont désignés par A et B, et ceux de l'équipe adverse par W et X.
- Les rencontres entre deux équipes se disputent sur une table.
- Chaque joueur joue une partie de simple + un double en suivant l'ordre : **AW – BX – Double.**
- Les joueurs les mieux classés sont placés en A ou W (classements officiels de la phase en cours).

### Article 2 : Juge-Arbitrage

La compétition est placée sous l'autorité d'un Juge-Arbitre désigné par la Commission Départementale d'Arbitrage.

### Article 3 : Arbitrages des parties

Si c'est possible, le Juge-Arbitre désignera des Arbitres joueurs, sinon les joueurs d'une partie devront s'arbitrer eux-mêmes.

### Article 4 : Retard

Si un joueur ne se présente pas à l'appel de sa première partie, il est déclaré perdant pour cette partie, marque 0 point et il peut disputer les parties lui restant à jouer.

### Article 5 : Abandon

Tout joueur abandonnant au cours d'une partie, est battu pour la partie et n'est pas autorisé à jouer les parties suivantes.

#### Article 6 : Montant de l'inscription

Le montant de l'inscription est de 5€ par joueur (facturation aux clubs), quel que soit le nombre de tours joués.

#### Article 7 : Conditions matérielles

##### Tables - Filets – Raquettes

Les tables et filets doivent être homologués FTTT ou ITTF.

Les joueurs doivent avoir une raquette dont les revêtements sont agréés par l'ITTF (liste consultable sur [www.laura-tt.fr](http://www.laura-tt.fr) ou [www.fftt.fr](http://www.fftt.fr)).

##### Choix des balles

Celles-ci sont fournies par l'association organisatrice, qui doit en prévoir un nombre suffisamment important pour le bon déroulement de la compétition.

##### Tables de marque et marqueurs

Les tables de marque et les marqueurs sont mis à disposition par l'association organisatrice.